COMMUNAUTE DE COMMUNES VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES 19260 Treignac Lundi 17 juin 2024 Paraphe

H

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 019-200066645-20240617-71-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2024

Feuillet 2024 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	28
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	6
Nombre de votants	36
Date de la convocation	11/06/2024
Certifié exécutoire le	18/06/2024
Date d'affichage	20/06/2024
Envoyé en préfecture le	20/06/2024

Le dix-sept juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

<u>TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE</u>: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES

Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, , COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE: DELAUNAY Jean-Paul, LONGUET Jean-François.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE: ENSERGUEIX Jean-François.

EXCUSES: BORT Jean-Pierre (représenté), BOUCHOT Estelle (représentée), COIGNAC Gérard (donne procuration à SAVIGNAC Sylvie), COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), DEGERY Sylvie (donne procuration à TENEZE Véronique), JAMILLOUX VERDIER Simone, LACHAUD Sylvie (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), LAURENT André, LELIEVRE Carla, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), SENEJOUX Geneviève (donne procuration à TAVERT Gérard).

Secrétaire : Pierre PEYRAMAURE.

71-2024 Vente local Ambulances Nicolas.

Comme convenu à la signature du bail, il est prévu par les Ambulances Nicolas le rachat du bâtiment relais en août 2024 situé 34, route Archambeau de Comborm 19370 Chamberet (parcelle CE 610).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 36 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide :

- De vendre le terrain bâti aux Ambulances Nicolas appartenant à M. Nicolas (parcelle CE 610), dont le bâtiment à une surface de 266.17m², situé à 34, route Archambeau de Comborm 19370 Chamberet pour 306 881,04 € TTC (258 101,95 € HT, 49 835.09 € de TVA).

Au vu des montants déjà versés dans le cadre du crédit-bail immobilier, la somme restante estimée à percevoir au 1er août 2024 est de 170 931.04 € TTC (130 226.78 € HT, 40 704.26 € de TVA).

Fait à Treignac le 19/06/2024

Le Président, Philippe JENTY

